

VILLE DE MONTBARD
B.P. 90
21506 MONTBARD CEDEX
Tél. 03.80.92.01.34

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS**
CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 7 DÉCEMBRE 2023

Le Conseil Municipal de la Commune de Montbard, dûment convoqué le 1^{er} décembre 2023, par le Maire, Laurence PORTE, s'est réuni le 7 décembre 2023 en salle du Conseil à l'Hôtel-de-Ville.

Présents : Laurence PORTE, Aurélio RIBEIRO, Danielle MATHIOT, Abdaka SIRAT, Maryse NADALIN, Martial VINCENT, Valérie MONTAGNE, Marc GALZENATI, Sandra VAUTRAIN, Bernard NICOLAS, Brigitte FOGLIA, Dominique ALAINÉ, Béatrice QUILLOUX, Francisca BARREIRA, Fabien DEBENATH, Mireille POIRROTTE, Thierry MOUGEOT, Béatrice PARISOT, Joël GRAPIN, Céline AUBLIN, Patricia PARISSÉ, Sylvie GOYARD (de 18h30 à 19h22), Ahmed KELATI.

Excusés ayant donné pouvoir : Jordan LE CARO à Abdaka SIRAT, Aurore LAPLANCHE à Maryse NADALIN, Gérard ROBERT à Laurence PORTE, Magalie RAEVENS à Aurélio RIBEIRO, Bruno DIANO à Ahmed KELATI.

Absente excusée : Sylvie GOYARD a quitté la séance à 19h22

Absent : Maryline DECOURSIERE

2023.103 - Travaux de sécurisation du Parc Buffon / reprise de murs d'enceinte effondrés : plan de financement et demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne-Franche-Comté

Rapporteur : Madame le Maire

Considérant que dans le cadre du schéma directeur de réaménagement du Parc Buffon, le diagnostic architectural a permis d'identifier 16 points de sécurisation urgents dont 10 d'entre eux, repérés comme prioritaires, ont déjà été restaurés en 2019 ;

Considérant que le parc Buffon est classé au titre des Monuments Historiques par arrêté du 17 décembre 1947 ;

Considérant que soumis à une évolution des aléas climatiques de plus en plus sévère, deux secteurs de maçonneries se sont effondrés dernièrement et nécessitent des travaux de restauration urgente :

- mur de soutènement Est de la 1^{ère} terrasse (l'allée principale basse) réfection sur environ 16 ml ; fait partie des 16 secteurs de sécurisation urgents identifiés lors du diagnostic du schéma directeur et des 6 secteurs restant à rénover
- mur de soutènement de la terrasse basse Ouest, côté jardins privatifs, réfection sur environ 10 ml

Considérant qu'un périmètre de sécurité est placé dans chaque secteur dans l'attente des travaux ;

Considérant que la réalisation des travaux dans les plus brefs délais possibles, garantit la sécurité des publics et la conservation à court ou moyen terme des éléments maçonnés du Parc Buffon ;

Considérant que le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
	Montant HT		Montant
Réfection mur de soutènement Est de la 1 ^{ère} terrasse (allée principale basse)	81 935.56€	DRAC (50%)	65 770.00€
Réfection mur de soutènement terrasse basse Ouest	49 605.25€	Ville de MONTBARD	65 770.81€
TOTAL	131 540.81 €		131 540.81 €

Le **Conseil Municipal**,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **approuve** le plan de financement prévisionnel ci-dessus,
- **sollicite** auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne-Franche-Comté, une subvention à hauteur de 50% du montant HT des travaux (soit 65 770€),
- **autorise** Madame le Maire à signer toutes les pièces relatives à la présente délibération.